



Liste des analyses et étude de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE)

2010

○ **« Les inégalités sociales en matière de santé des enfants », mai 2010**

Alors que la pauvreté nuit à la santé de tous, adultes et enfants, elle a un impact tout particulier sur la santé des enfants parce que l'enfant est un être en développement et que les conditions de sa naissance, ainsi que sa bonne ou sa mauvaise santé au cours de son enfance ont, avec un effet cumulatif, des conséquences à long terme sur sa santé.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/les-inegalites-sociales-en-matiere.html>

○ **« Autorité parentale : attributs, limites et mise en pratique », juin 2010**

« C'est très bien les droits de l'enfant, mais ses devoirs ?! », entend-on régulièrement. La crainte de l'enfant-roi est bien présente. Or, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ne permet pas tout et n'importe quoi à l'enfant ; elle ne lui donne pas tous les droits. Voici un point sur l'autorité parentale, ses attributs, ses limites et sa mise en pratique...

Lien direct vers l'analyse : http://www.lacode.be/IMG/pdf/Microsoft_Word_-_Autorite_parentale.pdf

○ **« Recommandations des ONG relatives à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant par la Belgique », juin 2010**

Le Rapport alternatif 2010 sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant par la Belgique (voir notre étude ci-dessous) peut paraître long (100 pages !)... Aussi avons-nous rassemblé les recommandations des ONG en un document, réel instrument de travail à l'attention des professionnels du secteur ainsi que des politiques.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/recommandations-des-ong-relatives.html>

○ **« Séparation des parents et droits de l'enfant. Enjeux psychologiques », août 2010**

Séparations des parents et conflits parentaux sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur les enfants concernés. Parallèlement, le droit familial a évolué. Ainsi, en Belgique, la loi du 18 juillet 2006 tend désormais à privilégier l'hébergement égalitaire de l'enfant dont les parents sont séparés. Quelles sont les implications psychologiques de ce type d'hébergement pour l'enfant, notamment au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant ?

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/separation-des-parents-et-droits.html>

○ **« Hébergement égalitaire et droits de l'enfant. Cadre légal et pratiques », août 2010**

Dans la lignée de notre réflexion sur le thème « séparation des parents et droits de l'enfant », voici une seconde analyse portant spécifiquement sur le cadre légal (international et national) de

l'hébergement égalitaire, la compétence du juge, l'historique de ce mode d'hébergement, la loi et les outils légaux (audition de l'enfant, etc.) ainsi que son application concrète.

Lien direct : http://www.lacode.be/IMG/pdf/Analyse_hebergement_egalitaire_Cadre_legal.pdf

- **« Un mois pour les droits de l'enfant ! 20 activités coordonnées par la CODE à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant », août 2010**

Rappelez-vous... en octobre-novembre 2009, les associations membres de la CODE ont souhaité marquer le coup du 20ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant par plus de 20 événements organisés autour des droits de l'enfant en Communauté française. Voici un topo des activités et débats !

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/un-mois-pour-les-droits-de-l-247.html>

- **« Les enlèvements internationaux d'enfants. 1. Analyse des procédures et textes internationaux », août 2010**

Les enjeux humains, le caractère international et la multiplicité des textes applicables concernant les enlèvements internationaux d'enfants rendent cette matière extrêmement complexe. Nous avons choisis de commencer par éclaircir la notion, les procédures, les textes en vigueur...

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/les-enlevements-internationaux-d.html>

- **« Les enlèvements internationaux d'enfants. 2. Analyse des procédures au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant », août 2010**

Cette seconde analyse sur ce sujet difficile nous a permis d'approfondir les dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant susceptibles d'être appliquées (ou pas) en matière d'enlèvements internationaux d'enfants.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/les-enlevements-internationaux-d-249.html>

- **« Rapportage, rapports quinquennal, alternatif, etc. Quelques mots d'explication », août 2010**

L'année 2010 fût une année importante pour les droits de l'enfant en Belgique. En effet, c'est cette année que le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (basé à Genève) a auditionné d'une part les autorités et d'autre part les ONG belges sur leurs rapports respectifs relatifs à l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le pays. Comité des droits de l'enfant, rapport officiel, dit aussi quinquennal, mais aussi rapport alternatif,... Un labyrinthe ? Voici une analyse expliquant tout cela...

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/rapportage-rapports-quinquennal.html>

- **« La mendicité des enfants : questions-réponses », octobre 2010**

La mendicité des enfants est une question sensible qui revient régulièrement sur les devants de la scène. Elle est généralement associée aux familles Roms originaires d'Europe de l'Est, population largement méconnue qui suscite les fantasmes les plus divers. La CODE, qui suit ce dossier avec attention depuis plusieurs années, propose une analyse sur la mendicité des enfants, à la fois sociologique et juridique, sous la forme de 10 questions-réponses.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/la-mendicite-des-enfants-questions.html>

- **« Analyse des Observations finales 2010 du Comité des droits de l'enfant relatives à la mendicité des mineurs », octobre 2010**

Le Comité des droits de l'enfant a adressé ses dernières Observations finales à l'attention de l'Etat belge le 11 juin 2010. Si la CODE, et les ONG d'une manière générale, sont globalement satisfaites de l'ensemble du document, elles doivent regretter la formulation de deux observations relatives à la mendicité des enfants. Nous nous en expliquons dans le cadre d'une analyse.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/analyse-des-observations-finales.html>

- **« Classes passerelles : ce qui doit être amélioré », novembre 2010**

Le décret du 14 juin 2001 visant à l'insertion des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française a été adopté dans le but de faire bénéficier tout enfant en âge de scolarité d'un enseignement adapté à ses besoins, en ce compris les enfants sans papiers. Ces classes passerelles sont-elles à améliorer ?

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/les-classes-passerelles-ce-qui.html>

- **« Besoins, droits et points de vue de l'enfant. Et les parents dans tout ça ? », décembre 2010**

Les notions d'« aide » ou de « soutien à la parentalité » sont à la mode... En 2010, la CODE a débuté une réflexion sur la question de l'accompagnement des parents en vue d'un meilleur respect des droits des enfants. Le temps d'une première analyse, nous posons les jalons de notre réflexion autour du rôle des parents dans la satisfaction des besoins de l'enfant, ainsi que dans le respect de ses droits et points de vue. Une attention est également accordée à la place de la famille en tant qu'unité fondamentale de la société, ainsi qu'aux « compétences » parentales. Autant de notions sensibles voire « risquées »...

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/besoins-droits-et-points-de-vue-de.html>

- **« Les droits des enfants privés de leur milieu familial. Analyse des Observations finales 2010 du Comité des droits de l'enfant », décembre 2010**

Deux des dernières Observations finales du Comité des droits de l'enfant à l'attention de la Belgique (juin 2010) porte sur les enfants privés de leur milieu familial, appelés par certains "enfants placés". La CODE a souhaité revenir sur les droits de ces enfants le temps d'une analyse spécifique.

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/les-droits-des-enfants-privés-de.html>

- **« Ce que les Nations Unies recommandent à la Belgique en matière de droits de l'enfant. Analyse de synthèse des Observations finales du 11 janvier 2010 du Comité des droits de l'enfant », décembre 2010**

Avant les Observations finales du Comité des droits de l'enfant à l'attention de la Belgique de 2010, c'étaient celles de 2002 qui constituaient, pour nombre d'entre nous, un intéressant outil de travail et de plaidoyer. Où en est-on huit ans plus tard ? Les droits de l'enfant ont-ils évolués ? Quelle est l'appréciation du Comité des progrès accomplis par la Belgique ? Analyse par la CODE...

Lien direct vers l'analyse : <http://www.lacode.be/ce-que-les-nations-unies.html>

○ « Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant », étude 2010

En vertu du rôle conféré par la Convention internationale relative aux droits de l'enfant aux organisations non gouvernementales en termes de contrôle de son application, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a réalisé, en collaboration avec la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, l'évaluation du rapport quinquennal réalisé par l'Etat belge.

Ce rapport alternatif constitue une étude, section par section, du rapport belge. Son objectif est de tendre à analyser la conformité de la législation belge à la Convention relative aux droits de l'enfant d'une part, et l'application donnée à la législation existante d'autre part, dans le but de donner une image précise de la mise en pratique de la Convention dans notre pays.

Le rapport, qui constitue notre étude 2010, s'articule autour de 11 thématiques. Pour chacune, sont présentés nos sujets de préoccupation ainsi que nos recommandations. Les articles de la Convention et les Observations finales (2002) du Comité des droits de l'enfant concernées sont à chaque fois rappelées.

Ces 11 thématiques sont les suivantes :

- 1) Politique générale des droits de l'enfant et suivi des Observations finales du Comité
- 2) Pauvreté
- 3) Participation
- 4) Violence
- 5) Justice juvénile
- 6) Migration
- 7) Enseignement et temps libre
- 8) Aide à la jeunesse, soutien à la parentalité et filiation
- 9) Santé
- 10) Médias et consommation
- 11) Coopération au développement

Nous espérons que notre regard critique et constructif, ajouté aux Observations finales du Comité de 2010, permettront de faire avancer le respect des droits de l'enfant en Belgique. Nous espérons en particulier qu'une attention particulière sera davantage consacrée à l'accès aux droits des enfants issus de groupes vulnérables : les enfants de familles pauvres, les enfants en migration, les enfants en conflit avec la loi, les enfants handicapés, malades et/ou hospitalisés, notamment dans les services psychiatriques, etc.

**Lien direct vers l'étude : <http://www.lacode.be/rapport-alternatif-2010-des-ong.html>
Des versions papier sont disponibles. Pour en obtenir, n'hésitez pas à nous contacter !**

C'est avec plaisir que nous restons à votre disposition pour vous informer, échanger avec vous, etc.

Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE)

Rue Marché aux Poulets 30 - 1000 Bruxelles

Tél : 02 223 75 00 - Courriel : info@lacode.be - Site Internet : www.lacode.be

L'équipe de la CODE : *Frédérique Van Houcke et Valérie Provost*

Les membres de la CODE : *Amnesty international, ATD Quart Monde, BADJE (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance), BICE (Bureau international catholique de l'enfance) Belgique, le Conseil de la Jeunesse, DEI (Défense des enfants international) Belgique section francophone, ECPAT (End Child Prostitution and Trafficking of Children for sexual purposes), la Ligue des droits de l'Homme, la Ligue des familles, Plan Belgique et UNICEF Belgique.*